

CIBLE

La peur

Après avoir menti au peuple français, va-t-on l'empêcher de s'exprimer ?

On nous a menti sur le quinquennat, présenté comme une simple adaptation technique alors qu'il met en péril l'ensemble de l'architecture institutionnelle.

Et maintenant de nombreuses voix s'élèvent, à droite, pour que la révision de la Constitution soit finalement décidée par le Congrès - et non par référendum. Des hiérarques qui ont fait toute leur carrière sous étiquette gaulliste, à commencer par le président du Sénat, refusent que l'on consulte le peuple souverain qui avait adopté à une très forte majorité la Constitution de 1958 et la réforme de 1962 ! Ils craignent que les adversaires du quinquennat et tous ceux qui récusent la classe dirigeante ne se réunissent dans un même Non. Ils redoutent que l'abstention massive et le vote blanc ne montrent la profondeur du fossé qui existe entre le peuple et des élites discréditées.

Ces hiérarques ont peur du peuple, la démocratie leur pèse. Qu'ils prennent garde : priver les Français de débat, les empêcher de voter, c'est leur faire violence. Cette violence se retournera contre eux, décuplée.

Kriegel-Valrimont

Vérités sur la Résistance

Social

**Enjeux d'une
refondation**

p. 4

Diplomatie

**L'Europe
des nations**

p.5

Un prince mécène

Le Cabinet des livres du duc d'Aumale est ouvert au public le temps d'une exposition. Il faut visiter, au château de Chantilly, ce lieu privilégié que nous a laissé un grand prince et un grand mécène.

« **J**e commence à croire que je suis atteint de bibliomanie », déclare le duc d'Aumale en 1848, depuis son exil forcé d'Angleterre. Cette « bibliomanie » fait notre plaisir, puisqu'au château de Chantilly le Musée Condé a ouvert, le temps d'une exposition qui dure jusqu'au 2 juillet, les portes du Cabinet des livres du cinquième fils de Louis-Philippe.

Longue d'une vingtaine de mètres, la galerie, aux extrémités de laquelle les armoiries de Turenne font face à celles du Grand Condé, renferme quelques 13 000 volumes. Parmi ces merveilles, on trouve de nombreux incunables (ouvrages imprimés, antérieurs à 1500), plusieurs psautiers des XI^e, XII^e et XIII^e siècles (dont le livre de prières d'Ingeburge de Danemark, épouse « à épisodes » de Philippe Auguste), ornés de très riches reliures réalisées par des orfèvres, les *Très Riches Heures du duc de Berry* (XV^e), la première édition de la traduction latine du

récit par Christophe Colomb de la découverte des terres nouvelles, ou encore le testament politique de Richelieu.

Comment ces livres précieux sont-ils parvenus jusqu'à nous ? L'histoire commence par un héritage, celui de Louis-Henri de Bourbon (1756-1830), dernier descendant des princes de Condé depuis l'assassinat du duc d'Enghien, sur ordre de Napoléon. A sa mort en 1830, le duc d'Aumale son filleul reçoit notamment le château de Chantilly et la bibliothèque des Condé. Il a alors seulement 8 ans. Pour la « petite » histoire, les biens des Condé furent confisqués en 1792 et les imprimés dispersés entre la Bibliothèque nationale et différents lieux de province. En revanche, les manuscrits sont restés rassemblés. Ils ont été restitués en 1814-1815, à la Restauration.

Le duc d'Aumale par la suite n'a cessé d'enrichir cette bibliothèque. A partir de 1848, durant son exil, il consacre son temps à courir, de Lon-

dres à Bruxelles, les ventes aux enchères et les libraires. « *Je sais que les livres rares sont chers ; je sais que les jolies reliures le sont aussi ; mais j'aime les uns et les autres, et surtout les deux choses réunies, et j'y veux mettre le prix qu'il faut* », affirme Aumale. En 1875, il donne l'ordre d'aménager le Cabinet des livres que nous voyons aujourd'hui. Une sélection d'ouvrages se trouve répartie dans des vitrines consacrées à certains thèmes : les incunables, les premiers ateliers typographiques en Europe, les éditions originales et les manuscrits littéraires, les reliures.

En 1862, le duc d'Aumale avait accepté de faire visiter sa résidence de Twickenham - véritable musée - aux membres du *Fine Arts' Club*. De son exil, il manifestait ainsi son attachement aux productions artistiques de la France dont il était éloigné par force. Il avait le souci de faire connaître aux amateurs britanniques ceux qu'il considérait comme « *les trois grands*

reliureurs vivants, Trautz, Capé, Duru ». De très beaux exemplaires de leur création figurent aujourd'hui dans la vitrine réservée au duc d'Aumale et les reliureurs de son temps. Dans une autre sont exposés plusieurs ouvrages de la bibliothèque Standish. Anglais fortuné, grand voyageur et amateur d'art, Franck Hall Standish avait eu le bon goût de léguer ses collections à Louis-Philippe à cause de « *sa grande estime pour une nation généreuse et courtoise, toujours prête à accueillir le voyageur et à venir en aide à l'étranger* ». En 1851, lors de la succession du roi des Français, elles sont mises aux enchères. Le duc d'Aumale les acquiert en totalité.

Par testament, il légua Chantilly à l'Institut de France, qui en est toujours propriétaire, assurant ainsi la pérennité du domaine et de sa précieuse bibliothèque. Il faut profiter des quelques jours qui restent pour visiter le Cabinet des livres du duc d'Aumale. Trop longtemps condamné à l'exil, ce prince n'a cessé de servir son pays comme il le pouvait. Après une brillante carrière militaire, il avait choisi la plus belle des armes qui lui restaient : la culture. Aujourd'hui encore, ses livres en sont témoins.

Pierre CARINI

Musée Condé, Château de Chantilly (Oise), Cabinet des livres du duc d'Aumale. Tous les jours sauf mardi, de 10 h à 18 h, jusqu'au 2 juillet 2000.

On lira aussi avec profit « *Le duc d'Aumale, prince aux dix visages* » de Raymond Cazelles - Tallandier, 1984 (voir *Royaliste* n° 417) - prix franco : 148 F.

Juppias mineur

Deux citoyens de l'antique Chirène, Juppias le Zélé et Toubonocrate le (toujours) Jeune, avaient imaginé une constitution pour l'Europe très proche du projet de MM. Juppé et Toubon...

Toubonocrate : Salut, ô Juppias ! Te voilà comblé par les dieux : tu annonçais le quinquennat, le divin Chiroubas, roi de Chirène, reprend ton idée et bientôt notre constitution ne sera plus que débris.

♦ **Juppias** : Des Barbares n'auraient pas mieux fait, noble Toubonocrate. Mais je veux te faire connaître une autre idée.

♦ **Toubonocrate** : Je brûle d'impatience. Mais permets que notre frère Ignoranscras se joigne à nous. Ce sage réaliste nous servira d'arbitre.

♦ **Juppias** : Soit. J'ai pensé qu'un peuple ne pouvait pas vivre sans constitution. La nôtre allant disparaître, il nous faudrait une constitution européenne.

♦ **Toubonocrate** : Tu ne manques pas d'audace, mais l'affaire me convient.

♦ **Ignoranscras** : Après l'Europe, il faudra faire celle d'Asie : c'est juste en face.

♦ **Juppias** (agacé) : Nous verrons. Pour l'heure, imaginons que le Conseil européen élise un président de l'Europe.

♦ **Toubonocrate** : Le Conseil qui réunit les chefs d'État et de gouvernement des Quinze ?

♦ **Juppias** : Oui ! Et puis ce Conseil européen nommerait pour trois ans un gouvernement, qui pourrait être censuré par un Parlement composé de deux Chambres - la Chambre des nations et l'Assemblée des députés. Si le Parlement et le gouvernement ne sont pas d'accord, le Conseil européen renvoie le gouvernement ou dissout le parlement.

♦ **Toubonocrate** : Quel dieu

de l'Olympe t'a soufflé ce plan, ô Juppias. Tu es un véritable animal politique.

♦ **Ignoranscras** : Mais le président européen, à quoi sert-il puisqu'il y a déjà tout plein de reines, de rois et autres chefs d'État ?

♦ **Juppias et Toubonocrate** : A faire joli ! A faire remonter l'euro ! A descendre des escaliers d'un air solennel... ! A dire des choses prétentieuses qu'il ne comprend pas lui-même !

♦ **Ignoranscras** : C'est comme la Fédération européenne de Joska-le-Germanique. Mais, à en croire les médias, ni les Anglais, ni les Nordiques, ni la Grèce, ni le Portugal, ni l'Espagne, ni la France ne sont pour le fédéralisme. Restent l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, la Hollande. On ferait donc une fédération européenne dominée par l'Allemagne ?

♦ **Juppias** : Non, car on va redevenir les chefs en 2002 et Chiroubas expliquera qu'il a toujours été fédéraliste, on fera un référendum, il y aura 80 % d'abstention et une majorité de oui.

♦ **Ignoranscras** : Ça fera une Europe à cinq pays, au lieu de quinze aujourd'hui ! C'est une sacrée régression.

♦ **Juppias** : Non, c'est une modernisation : on dépasse la question de l'élargissement (à l'Est) et celle de l'approfondissement (institutionnel) par un rétrécissement dynamique.

♦ **Ignoranscras** : Je ne comprends pas !

♦ **Toubonocrate** : Mange tes figues et tais-toi !

Sylvie FERNOY

Génération perdue

La classe dirigeante ne court pas à l'abîme : elle s'est presque tout entière abîmée dans les scandales. Et pourtant, les partis, clans et fractions continuent de régler leurs comptes comme si les citoyens-spectateurs étaient complices d'une partie truquée.

Interminable chronique des scandales. Le rythme s'accélère cependant : à chaque jour ou presque une nouvelle affaire, ou le rebondissement d'une enquête ancienne. Les groupes et les personnalités mises en cause passent leur temps à comparer la nature des méfaits qui leur sont reprochés, et leur degré d'implication. Le trafic d'influence est-il plus ou moins grave que la manipulation des listes électorales ? Vaste débat.

Tandis que les chefs politiques discutent gravement des mérites comparés de la machine à vapeur et de la marine à voile - du quinquennat sec ou trempé dans une sauce à l'américaine - les gens de médias distribuent les bons et les mauvais points. Les citoyens, quant à eux, se partagent entre les cyniques (par désespoir), les fatalistes écoeurés, et les écoeurés indignés. C'est qu'ils ne peuvent rien faire : la plupart des Français ne sont pas actionnaires d'Elf, les étudiants qui apprennent que leurs cotisations à la MNEF ont permis de financer des activités d'une utilité sociale évidente (croisières sur yacht privé, écurie de course) ne peuvent pas se plaindre à leur principal syndicat puisque celui-ci vient d'être mis en examen, et les électeurs ne peuvent demander raison à leurs partis respectifs puisque tous sont également compro-

mis dans différentes affaires. Qu'importe, puisque *Le Monde* (10 juin) a désigné le responsable des malheurs publics : Mitterrand en personne, père de la Génération Mitterrand. On ne savait pas que Dominique Strauss-Kahn et Jean-Christophe Cambadélis avaient été de fervents mitterrandistes. Mais on se souvient que Lionel Jospin, ancien membre éminent du courant Mitterrand, avait réclamé un « droit à l'inventaire ». Cet inventaire n'a pas été fait puisque, depuis six ans, ni la MNEF, ni l'UNEF-ID, ni diverses fédérations socialistes n'ont été purgées de leurs éléments douteux. En réalité, c'est la génération Jospin qui est en train de trépasser, en même temps d'ailleurs que la maison Chirac et ses arrièrecours - la mairie de Paris et la Banque Rivaud. Pourtant, les guerres de clans continuent (Tiberi contre Séguin) et la délinquance financière ne faiblit pas.

Pour tout remède, le président et le Premier ministre proposent un rythme quinquennal qui augmentera le nombre des campagnes présidentielles. Or nul n'ignore qu'elles se font pour partie avec de l'argent sale. On tourne en rond. On continuera de le faire jusqu'à l'effondrement final.

Annette DELRANCK

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (125 F) ☐ six mois (200 F) ☐ un an (300 F) ☐ soutien (600 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste
BIMENSUEL DIRECTEUR POLITIQUE BERTAND RENOUVIN

SOMMAIRE : p.2 : Un prince mécène - p.3 : Juppias mineur - Génération perdue - p.4 : Enjeux d'une refondation - p.5 : L'Europe des nations - p.6/7 : Vérités sur la Résistance - p.8 : Pénaliser la misère - La France occupée - p.9 : Lire Boèce... - p.10 : Anne Marly - Les paroissiens de Bouygues - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : La concordance des temps.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Enjeux d'une refondation

Le 13 juin dernier, le patronat et deux organisations syndicales (la CFDT et la CFTC) ont adopté la nouvelle convention de l'Unedic (organisme qui gère l'assurance chômage).

Si le texte est accepté en l'état, par le gouvernement, il ne faudra plus dire demandeur d'emploi, mais chercheur d'emploi.

La vie quotidienne des demandeurs d'emploi risque donc d'être bouleversée par ce nouvel accord - et avec elle, la vie des salariés des Assedic ou de l'ANPE - mais, là, n'est pas l'essentiel de ce qui s'est joué les 13 et 14 juin sous couvert de refondation sociale.

Pendant trois mois, les négociations entre le patronat et les syndicats s'étaient déroulées dans une ambiance bon enfant. Mais, début mai, le Medef siffle la fin de la récréation. En présentant son Contrat d'aide au retour à l'emploi (CARE, devenu, depuis plan d'aide au retour à l'emploi - PARE), il trace les grandes lignes de l'assurance chômage du futur. Son texte contient l'obligation pour un chômeur d'accepter un emploi sous peine de se voir supprimer ses indemnités, et le contrat à durée déterminée (CDD) de cinq ans.

Les syndicats font front commun. Quelques jours plus tard, une intersyndicale les rassemble dans les locaux de la CFTC. Michel Jalmain, numéro 2 de la CFDT qui conduit la délégation de son organisation à une parole de trop : « *ce n'est pas comme cela que le Medef devait présenter l'affaire* », lâche-t-il devant ses quatre compères médusés, confirmant ainsi - ce dont tout le monde se doutait

sans en avoir la preuve formelle - que la CFDT et le Medef négociaient dans l'ombre, au nez et à la barbe des autres « partenaires ». L'unité syndicale résiste encore, mais pour combien de temps ?

Enfin, après de multiples tractations et des séances de négociations marathon, le 14 juin, deux organisations (la CFDT et la CFTC) adoptent avec le Medef la nouvelle convention de l'Unedic. La CGT, alliée, un temps de la CFDT, se voyait partager avec elle les dépouilles du syndicalisme français. Déboussolée, elle retrouve aujourd'hui ses vieux réflexes. Quant à la CGT-Force ouvrière, la logique voulait qu'elle ne signe pas un document déjà paraphé par la CFDT. Tout les sépare. La centrale de Marc Blondel privilégie les accords de branches, celle de Nicole Notat, les accords d'entreprise. La centrale de l'avenue du Maine a toujours affiché sa préférence pour une relance de la consommation par une augmentation des salaires, celle de la rue de Belleville, préfère enfourcher comme cheval de bataille la réduction et l'aménagement du temps de travail dans l'entreprise. L'un a une approche macro et keynésienne de l'économie et du social, l'autre, micro et néolibérale... La CFE-CGC, a d'abord annoncé son intention

de souscrire au texte, après avoir obtenu du Medef la suppression de la surcotisation pour les cadres, puis est revenue sur sa décision. Ce revirement n'a pas d'autre explication que l'intention de Jean-Luc Cazettes, son chef de file, de réaliser un coup médiatique...

Les motivations des deux organisations de salariés signataires, sont différentes. Les CFTC a montré une fois de plus qu'il était plus important pour elle de ne pas fâcher le Medef et la CFDT que de défendre les intérêts des salariés, quitte à signer un texte dans lequel elle ne se reconnaît pas et que ses délégués n'assument pas... La centrale chrétienne est une esthète de la négociation : ce qui compte, pour elle, ce n'est pas les répercussions que peuvent avoir ses actes sur les chômeurs, c'est qu'une négociation soit réussie... Le véritable vainqueur de ce premier round est l'axe constitué par le Medef et la CFDT. Cette dernière confirme qu'elle est le seul syndicat sur lequel on peut compter. Dans peu de temps elle absorbera probablement les restes de la CFE-CGC et de la CFTC.

Mais la CFDT est-elle encore un syndicat ? La CFDT a-t-elle encore pour mission la défense des travailleurs ? La CFDT est désormais un syndicat de service, à la manière

des syndicats de l'Europe du Nord et conformément aux canons édictés par la Confédération européenne des syndicats (CES) courroie de transmission de la Commission européenne. Aujourd'hui, la CFDT rend des services à ses adhérents, comme la première entreprise venue. Demain, l'essentiel de sa mission sera d'entretenir les meilleurs rapports possibles avec le patronat, pour cogérer l'économie. Son alliance avec le Medef n'est pas contre nature. Tous deux ont la même conception des rapports sociaux, fondés sur la subsidiarité, la déréglementation et la primauté de l'entreprise sur la branche (dans les années 1960 et 1970, elle appelait cela l'autogestion). Tous deux voient dans l'État - garant du bien commun - un empêchement de danser en rond. Tous deux sont de farouches partisans du désengagement de l'État dans l'économie et la vie sociale.

L'État pourra-t-il rester, longtemps, à compter les points ? Le président de la République, candidat à sa propre succession, a vu le parti qu'il pourrait tirer de la refondation sociale, en déclarant que l'État, au nom de la démocratie sociale, devait se garder d'intervenir dans les affaires qui relèvent des partenaires sociaux. Il ne faut pas oublier que les plus fidèles soutiens du plan Juppé en 1995 étaient déjà... le CNPF et la CFDT.

De son côté, le gouvernement manifeste son irritation mais ne sait pas encore comment réagir. Lionel Jospin n'est pas loin de penser la même chose que Jacques Chirac. Mais il ne peut pas le dire sous peine de désespérer l'électorat de gauche. Faisons lui confiance pour trouver les mots qui diront le contraire de ce qu'il fera ! Car, contrairement à octobre 1997 où il avait cinq ans pour engager toutes les réformes qu'il voulait, le temps désormais lui est compté. Gageons qu'il le passera à ne rien faire.

Nicolas PALUMBO

L'Europe des nations

La mauvaise querelle du quinquennat plombe la présidence française de l'Union européenne qui débute le 1^{er} juillet.

La France n'a pas de chance avec ses présidences européennes. La précédente était arrivée au beau milieu de l'élection présidentielle de 1995. La seconde va être éclipsée par le débat sur le quinquennat. Or il n'y en aura pas d'autre avant le premier semestre 2007, ou plus tard si d'ici là de nouveaux membres ont rejoint l'Union. Pourquoi laisser passer ainsi son tour ?

L'exercice avait déjà mal commencé puisque l'Allemagne nous avait tout à coup volé la vedette : le discours du ministre des Affaires étrangères Joschka Fischer ne pouvait pas plus mal tomber. La tâche immédiate de la présidence française était pourtant tracée : faire aboutir une réforme des mécanismes de décision à Bruxelles sur laquelle les conférences gouvernementales convoquées pour Maastricht ou Amsterdam avaient toutes échoué. En bref, la France devait obtenir des petits ou moyens pays de ne plus être d'être représentés à la Commission et de ne plus compter au Conseil. On imagine la popularité de telles mesures. Fischer a peut-être pensé venir à notre rescousse en démontrant à ces pays que l'on pouvait aller encore plus loin dans l'effacement.

En réalité, il a mis le doigt avec une grande franchise sur une faille du système que, on se demande pourquoi, la France n'a jamais osé dénoncer : il est illusoire certes de vouloir prendre des décisions à trente, mais non pas parce qu'on serait trente mais parce que le mode de décision est bureaucratique. Fischer a osé porter le fer au cœur de la

méthode Monnet, par laquelle trop de nos partenaires identifient l'Europe comme une Europe à la française. C'est cela qui ennuie nos fonctionnaires et nos ministres. Oui, il fallait dire à l'avance, avant que ne commence la présidence française, que la conférence prévue à Nice en décembre serait au mieux un catère sur une jambe de bois au pire un échec retentissant. Le ministre français des Affaires étrangères a des raisons d'être inquiet (« *Le Monde* » des 11-12 juin). Mais pas parce que Fischer a mangé le morceau. Il ferait mieux de lire les déclarations du premier ministre italien ou du ministre suédois des affaires étrangères, ou encore de M. Prodi, le président de la Commission.

A part l'Allemagne de Fischer et l'Angleterre de Blair, personne ne partage nos options sur l'Europe des nations. C'est un paradoxe. Il est en effet tout à fait nouveau que Londres et Berlin soient aussi solidaires ensemble avec Paris. Ils le sont sur la construction d'une authentique politique étrangère et de défense commune. Clinton et Albright n'en sont pas encore revenus. Et pourtant c'est vrai. Or c'est là le cœur de la réalité européenne et pas dans les énièmes réformettes des bureaux de la Commission de Bruxelles. En revanche, il n'est meilleurs vassaux, sinon valets de l'Amérique aujourd'hui en Europe que l'Italie et la Suède. Ce ne sont pas des jugements de valeur mais des constatations concrètes. Nous ne sommes pas sûrs que Tchèques, Hongrois et Polonais ne pensent pas

d'abord à l'Amérique en parlant d'Europe.

Le malentendu franco-allemand est un malentendu franco-français. On transpose sur nos voisins nos propres mythologies. Nous faisons semblant de croire que Berlin veut nous transformer en Lander et nous intégrer dans un Saint-Empire au moment même où l'Allemagne rejette le discours post-national pour se repenser comme nation européenne. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que les Allemands de l'Est (au grand dam à l'époque de Jacques Delors) aient été les premiers à réveiller cette conscience nationale étouffée sous le confort du mark et de l'Europe libérale. Les premiers propos tenus par la nouvelle présidente de la CDU, Angela Merkel, (*Le Monde* du 9 juin) sont rafraîchissants à cet égard : « *je viens de l'ex-RDA, et en 1990, lors de la réunification, nous nous sommes réjouis de pouvoir enfin dire que l'Allemagne est notre terre natale, notre patrie. L'unité allemande a permis à l'Allemagne de se résituer clairement en tant que nation* ».

L'Europe doit aider l'Allemagne non pas à continuer d'oblitérer sa mémoire nationale, mais à la retrouver, en lui permettant de s'assumer comme nation sans que cela n'entraîne une répétition des dérives du passé. Il doit être possible de réussir demain ce qui a échoué au XX^e siècle : l'Europe des nations.

Ceux qui ont peur de l'Allemagne ont peur de l'idée nationale en général. On nous somme depuis cinquante ans de choisir entre les deux. Pourra-t-on enfin être à la fois pour l'Europe et pour la nation ?

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **GRÈCE** - Le gouvernement grec a exclu tout compromis avec le roi Constantin au sujet de la plainte que ce dernier a déposée auprès de la Cour européenne des droits de l'homme. Le souverain, âgé de soixante ans, vit en exil depuis 1967 où il avait vainement tenté de renverser la junte militaire qui s'était emparée du pouvoir. Le roi réclame la restitution de ses biens privés (en particulier le palais de Tatoï près d'Athènes) confisqués depuis 1973, et l'abrogation de la loi votée en 1994 qui lui interdit de porter son nom. La Cour doit rendre son arrêt d'ici quelques mois.

♦ **ALBANIE** - La municipalité de Tirana a décidé de rebaptiser une partie d'une des principales artères de la ville au nom du Roi Zog I^{er}. Le roi Zog, proclamé roi des Albanais en 1928, partit en exil en 1939 lors de l'invasion italienne. A la fin de la guerre il ne put regagner son pays tombé aux mains des communistes qui abolirent la monarchie en 1946. Il finit par s'installer en France où il mourut en 1961. C'est la première fois depuis la chute du régime d'Enver Hodja que la mémoire du roi Zog est ainsi honorée.

♦ **JAPON** - L'ex-impératrice Nagako, est décédée à Tokyo, à l'âge de 97 ans, dans la résidence Fukiage-Omiya Goshô qu'elle habitait dans l'enceinte du palais impérial. Veuve de l'empereur Hirohito depuis 1989, celle que l'on avait surnommée « l'impératrice souriante » avait totalement disparu de la vie publique depuis le décès de son époux et partageait son temps entre sa résidence de Tokyo et l'une des propriétés de la famille sur l'archipel. Le couple avait donné naissance à sept enfants, dont l'actuel empereur Akihito.

♦ **BELGIQUE** - La princesse Astrid, deuxième enfant du roi Albert II, a fêté son 38^e anniversaire au Mozambique où, en tant que présidente d'honneur de la Croix Rouge de Belgique, elle visitait des camps de personnes sinistrées par les récentes inondations ainsi que des centres de santé où sont soignés les petits sidéens. La princesse Astrid, qui est la deuxième dans l'ordre de succession au trône après le prince Philippe, est mariée depuis 1984 avec le prince Lorenz d'Autriche-Este dont elle a eu quatre enfants.

♦ **LIECHTENSTEIN** - Engagé dans une opération « mains propres » pour restaurer l'image de son pays accusé d'être une plaque tournante des affaires de blanchiment d'argent, le prince Hans Adam II ne mâche pas ses mots : « *Le système judiciaire de notre pays a failli et il faut le réformer* ». C'est le but de sa proposition de révision constitutionnelle qui sera soumise à référendum l'an prochain. Dans une attitude très gauloise, le prince a d'ores et déjà annoncé que si sa proposition était rejetée par le peuple il abdiquerait et quitterait le pays. Dans le cas contraire « *je resterai encore une courte période au pouvoir, le temps que mon fils Alois, le prince héritier, termine sa préparation, puis je lui céderai la place* », dit-il.

Né dans l'empire de Guillaume II, antifasciste dès l'adolescence, syndicaliste, devenu l'un des chefs militaires de la Résistance, député tout au long de la IV^e République, membre dirigeant du Parti communiste avec lequel il a rompu en 1960, Maurice Kriegel-Valrimont est riche d'une impressionnante expérience historique et politique. Nous en avons retenu ici les souvenirs et les analyses qui concernent la France de la guerre, si différente de l'image infamante qui en est aujourd'hui donnée. Nous accueillons un patriote resté fidèle à son idéal de justice et de liberté.

■ **Royaliste : Vos lieux et date de naissance vous installent déjà dans le mouvement de l'histoire !**

Maurice Kriegel-Valrimont : Je suis né en mai 1914, à Strasbourg, dans une famille juive qui venait de l'empire austro-hongrois et qui s'était installée dans cette ville de l'empire allemand. Je suis un enfant de la guerre, un enfant qui parlait allemand et qui a connu les privations de la guerre. Mais je veux surtout vous dire comment j'ai commencé à parler français. C'était en novembre 1918, quand les troupes françaises sont entrées à Strasbourg. J'étais parmi les petits enfants qui se précipitaient vers les soldats français en faisant usage des premiers quatre mots français que j'ai sus : *Salut, Poilu ! Bonjour papa !*

■ **Royaliste : Pourquoi « bonjour papa » ?**

M. Kriegel-Valrimont : Parce que nos pères étaient soldats ! Les Français étaient attendris et nous donnaient des barres de chocolat au lait, et même des oranges. Vous imaginez notre ravissement. Ensuite, nous avons été rapidement scolarisés et nous avons bénéficié d'un enseignement français et républicain qui était dispensé par d'excellents professeurs. Ils nous ont apporté une ouverture sur la culture française qui était remarquable - et qui n'effaçait pas la culture allemande. Nous

étions bilingues et cette relation à deux cultures qu'on disait opposées a facilité mon accès à de nombreuses cultures européennes.

■ **Royaliste : S'ouvrir au monde dans les années trente, qu'est-ce que cela signifiait ?**

M. Kriegel-Valrimont : Les années de crise ont marqué mon adolescence et celle de beaucoup de jeunes gens de ma génération. Il y a eu la grande inflation allemande : pour acheter du pain à Kehl, donc pour moi de l'autre côté du pont, les Allemands payaient en millions de marks ! En France, il y a eu la montée du chômage ; je ne supportais pas ces conséquences sociales de la crise.

Puis, en 1933, Hitler a pris le pouvoir. J'étais alors étudiant en droit, toujours à Strasbourg. Nous savions ce qui se passait chez nos voisins, et ces exactions étaient pour nous intolérables. C'est ainsi que je suis devenu et que je suis resté un ennemi du fascisme : c'est ce combat qui a marqué la totalité de mon existence, c'est ce combat qui est pour moi essentiel. J'ai vu ce qui se passait, en Espagne, en Tchécoslovaquie, en Autriche quand on laisse le fascisme atteindre sa puissance maximale.

■ **Royaliste : Vous devinez notre question, inévitable, sur le pacte germano-soviétique.**

M. Kriegel-Valrimont : Vous avez compris que je me situais alors dans une gauche très avancée. J'ai donc été révolté lorsque j'ai appris que Hitler et Staline avaient conclu un pacte. On ignore généralement qu'une partie très importante de ceux qui appartenaient à l'extrême gauche étaient, comme moi, en total désaccord avec l'événement. C'est tout naturellement que l'entrée des troupes allemandes dans Paris fit de nous des résistants.

■ **Royaliste : Le peuple français a-t-il été aussi attentiste qu'on le dit ?**

M. Kriegel-Valrimont : Vous avez lu cent fois qu'il y avait eu une toute petite frange de résistants, une petite frange de collaborateurs, et une énorme masse de gens qui ne savaient pas à quels saints se vouer. L'histoire de cette période n'est pas encore écrite. C'est une erreur totale que d'essayer de la raconter comme s'il s'agissait d'un seul et même bloc. Comment peut-on faire le procès du peuple français dans son ensemble sur des données aussi sommaires !

Que faisaient les Français en 1940, 1941, 1942 ? Ils suivaient la guerre sur des mapemondes et ils plantaient des drapeaux. Ils voyaient dans toute l'Europe le déferlement des armées hitlériennes. Même les armées de Mussolini faisaient des conquêtes. Sans parler des Japonais qui enva-

hissaient l'Asie. Sur le monde entier, on assistait à un mouvement qui paraissait irrésistible. Quelques illuminés disaient qu'il fallait résister. J'en étais, mais je savais bien que, pour la plupart de mes compatriotes, la résistance aux énormes machines militaires ennemies n'avait aucun sens. Les affronter de manière effective, cela voulait dire qu'on envoyait au suicide des populations entières - sans l'ombre d'un résultat positif. Juger notre pays sans tenir compte de cette situation n'a pas non plus de sens.

On dit que les résistants étaient très peu nombreux. Mais qui peut croire qu'il y avait beaucoup de Français qui souhaitaient que les Allemands restent à Paris en août 1944 ? On a dit que la France est alors devenue résistante. Mais c'est

vrai ! Et cette volonté quasi unanime de chasser les troupes allemandes ne constitue pas le retournement soudain d'une masse d'opportunistes. Il faut tenir compte des différentes périodes de la guerre. Quand la contre-offensive alliée en Afrique du Nord change les données ; quand une armée allemande est faite prisonnière par les Russes à Stalingrad, la situation change dans notre pays : l'idée de pouvoir faire reculer l'énorme force qui tente de conquérir le monde devient sérieuse, recevable dans la population, et par conséquent réalisable. Au fur et à mesure du développement de la guerre, la France essaie toujours davantage de se libérer de l'occupation ennemie.

Ce phénomène s'observe

d'un bout à l'autre de la guerre, et les Allemands ont contribué à leur manière au changement des attitudes. Ainsi dans la première période de la lutte, on nous appelait terroristes, et beaucoup de Français nous considéraient comme tels parce que nos actions exposaient la population à des représailles. Mais quand les Allemands ont décidé de mobiliser (en principe !) la totalité des jeunes Français pour aller travailler dans les usines allemandes, ces jeunes ont largement refusé et leurs parents ont constaté que la Résistance était une voie dans laquelle ils pouvaient s'engager. En tous cas, la manière dont nous sommes considérés à partir de la décision sur le Service du Travail Obligatoire change radicalement : nous ne sommes plus des terroristes.

■ **Royaliste : Fallait-il, en 1944, que les résistants deviennent des insurgés ?**

M. Kriegel-Valrimont : Ce fut un grand débat ! Avec, à l'arrière-plan, d'évidentes questions de pouvoir.

Là encore, n'oublions pas les données de l'époque. Nous ne pouvions pas envisager que la France assure toute seule sa libération. L'accord était unanime : il fallait que tous les Alliés conjuguent leurs forces. Ce ne sont pas les communistes seulement qui comptaient sur Staline, mais Roosevelt, Churchill, le général de Gaulle.

Mais il fallait que la France participe à sa libération et, plus précisément, l'histoire a donné raison à ceux qui étaient partisan de l'insurrection parisienne. Les plans alliés consistaient à prendre Paris en tenaille, et Churchill pensait qu'il serait « remarquable » que la capitale tombe à Noël. A ce moment-là, les Anglais et surtout les Américains refusaient de reconnaître le Gouvernement provisoire de la République française. Nous savions tout cela, et c'est en parfaite connaissance de cause que nous avons décidé de passer outre à toutes les objections et de déclencher, à Paris et ailleurs, le mouvement insurrectionnel.

Ainsi, plusieurs mois avant la date prévue, Paris était libéré ! Et l'idée d'installer en France une administration militaire américaine, l'AMGOT, a été complètement abandonnée de ce fait. Les destructions qui auraient résulté de plusieurs mois de combats ont été évitées. Et le Gouvernement provisoire a été installé à Paris ! Ces résultats ont valeur de démonstration.

J'ajoute ceci. Les chefs militaires de l'insurrection ont pris leurs responsabilités, et on en fait des figures de légende. Mais le seul héros authentique, c'est l'acteur multiple, le peuple de Paris, les milliers d'hommes qui se sont engagés dans l'action.

Reste le débat sur les intentions des communistes. Voudraient-ils prendre le pouvoir, allions-nous vers une nouvelle Commune de Paris ? Poser les questions de cette manière, c'est prendre ses interlocuteurs pour des imbéciles. Bien sûr, dans tous les grands moments de l'histoire, on rencontre toujours quelques poignées d'hommes qui veulent réaliser les rêves les plus fous. Mais, parmi les responsables communistes, personne ne songeait à prendre le pouvoir. Cette question n'avait pas de signification. Que savions-nous ? Les armées alliées, notamment américaines, constituaient la plus grande force blindée jamais rassemblée. Et nous savions que Staline avait passé avec les Alliés des accords parfaitement explicites : la France n'était pas dans la zone d'influence soviétique.

Étions-nous assez fous pour demander à Eisenhower de rembarquer avec ses divisions ? Assez bêtes pour croire qu'il le ferait ? Il ne faut pas confondre les intentions que nous prêtaient certains obsédés de l'anticommunisme, et ce que pensaient et voulaient les responsables communistes à ce moment de l'histoire.

■ **Royaliste : Cette fin de siècle marque-t-elle la fin de l'histoire ?**

M. Kriegel-Valrimont : Le monde d'aujourd'hui est le monde issu de la deuxième guerre mondiale. La défaite du fascisme est nette - mais pas définitive comme nous le pensions à l'époque. Il y a eu la rupture entre l'Est et l'Ouest, la division du monde, et bien des amis se sont séparés. Mais cela ne s'est pas passé tout de suite, ni tout d'un coup. J'ai dirigé *Action* pendant cinq ans, avec Victor Leduc, Pierre Courtade, Pierre Hervé. C'était un journal de la Résistance, conçu dans un esprit d'ouverture. Nous avons publié des articles de François Mauriac, de Jean Dutourd, de Roger Stéphane, des poèmes d'Eluard et d'Aragon, des reportages de Dominique Desanti et de Claude Roy, les premières photos de Doisneau. Puis Maurice Thorez m'a confié la responsabilité de l'ensemble de la presse communiste. Cela ne me déplaît pas, mais je n'avais pas compris qu'on me demanderait un jour d'abandonner *Action*. Ce jour est arrivé.

Il a marqué pour moi le retour à ce qu'on appelait une « vie politique normale », qui exprimait la division du monde mais qui signifiait aussi que nous abandonnions la perspective d'une modification de la structure politique du pays.

Il y a eu le temps des déceptions, les effondrements que vous connaissez, le triomphe du libéralisme économique. On a alors parlé de la « fin de l'histoire ». On admet aujourd'hui - ô miracle - que l'histoire continue. Je le crois en effet. Mieux : je reste totalement fidèle aux idéaux de mes vingt ans car il est indispensable de changer le monde dans le sens de la justice.

Propos recueillis par
B. LA RICHARDAIS

TÉMOIGNAGE

Vérités sur la Résistance



Pénaliser la misère

Aux États-Unis et en Grande-Bretagne la politique pénale a remplacé la politique sociale, et l'État-pénitence s'est substitué à l'État-providence. L'Europe continentale importera-t-elle ce modèle détestable ?

On sait que la « main invisible » censée ordonner le fonctionnement harmonieux du marché est une invention destinée à assurer le fonctionnement de l'économie sur le papier. On oublie trop souvent que, dans la réalité, cette main n'est pas visible parce qu'elle est cachée sous un gant de fer : celui des dirigeants politiques qui empêchent par des procédés violents que le libéralisme ne provoque révoltes et révolutions.

La morale des classes dirigeantes est à l'opposé de celle enseignée par les trois monothéismes et par l'humanisme laïc : au lieu de respecter les pauvres, tenons les pauvres en respect. Loïc Wacquant, sociologue de son métier, a étudié ce retournement dialectique, totalement subversif, dans un ouvrage (1) qui met en garde contre la tentation punitive à laquelle l'Europe continentale est en train de céder.

Depuis quelques années déjà, de nombreux reportages télévisés ont vanté les techniques américaines de lutte contre les « violences urbaines » et donné les chiffres impressionnants qui tendent à démontrer

l'efficacité de la tolérance zéro. Le cas de New York, examiné de près par Loïc Wacquant, impressionne en effet - mais négativement. La délinquance a baissé, mais on observe une augmentation des exactions policières, souvent racistes, et l'engorgement des tribunaux et des prisons. La violence n'a pas été jugulée, mais seulement déplacée ; et la misère, qui frappe surtout la population afro-américaine, n'a pas reculé. Mais les théoriciens de l'inégalitarisme et les autorités municipales américaines et britanniques, qui traitent les membres des classes pauvres en inférieurs et en ennemis, considèrent que ce refoulement est une victoire : le centre des villes a été « nettoyé ».

Nombre de dirigeants politiques européens sont séduits par les méthodes anglo-saxonnes, et la pénalisation de la misère commence à entrer dans la pratique : harcèlement de certains jeunes par la police, isolement des « quartiers sensibles », répression disproportionnée des « incivilités ». Il suffit de s'informer pour comprendre que la criminalisation des victimes de l'ultra-libéralisme est une ignominie morale, un scandale social et une impasse politique.

Yves LANDEVENNEC

(1) Loïc Wacquant - « Les prisons de la misère » - Ed. Raisons d'agir - prix franco : 48 F.

Avez-vous pensé à la souscription ?

La France occupée

Réalisé par une excellente équipe d'historiennes et d'historiens, le premier dictionnaire de la France occupée ruine autant de gloires usurpées que de légendes noires.

Des notices rédigées par des spécialistes, une iconographie intéressante, une édition soignée : ce dictionnaire de la France occupée (1) est un bel et bon instrument de travail qui convient à tous les publics : spécialistes de la période, étudiants et lycéens, et plus largement tout citoyen soucieux d'une information solide sur une période récupérée par lambeaux dans la fantasmagorie médiatique.

Sans l'avoir voulu, parce que c'est pour eux une évidence, les auteurs permettent de retrouver une vérité première, que le masochisme ambiant s'efforce actuellement d'effacer : l'histoire de la France occupée n'est pas celle de la France coupable mais d'une nation qui vit sous l'Occupation et dans l'espérance de sa libération.

Cela ne signifie pas que les réalités du sentiment maréchaliste et de la collaboration active soient atténuées. Tous les aspects de la Révolution nationale sont exactement décrits et les principaux complices français de l'Allemagne nazie sont présentés : des plus connus (Jacques Doriot, Marcel Déat) aux oubliés comme Alphonse de Chateaubriand. Pas de relation épouvantée de leurs actes, pas de tonalité moralisatrice : est écrit ce qu'ils ont dit et fait - cela suffit. On ne trouvera pas non

plus de vision « politiquement correcte » de la Collaboration : la notice concernant René Chateau, par exemple, rappelle l'importance du courant socialiste-pacifiste représenté notamment par Charles Spinasse et Claude Jamet.

La présentation de la Résistance en France occupée échappe elle aussi aux critères à la mode. La fidélité royaliste de plusieurs résistants est indiquée, une notice évoque les particularités de l'engagement trotskiste, les mises au point concernant Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir sont d'une précision cruelle.

Bien entendu, cet ouvrage rigoureux n'est pas totalement objectif : on croit discerner une très légère préférence pour la résistance gaulliste. Le rédacteur de la notice concernant Georges Guingouin a oublié de citer en référence l'ouvrage que Michel Taubmann a consacré au premier maquisard de France (2) et une réédition rendra à Paul Sérant l'ouvrage attribué à un certain Paul « Seyrant ». Vétilles !

Jacques BLANGY

(1) Michèle et Jean-Paul Cointet (sous la direction de) - « Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation » - Tallandier, 2000 - prix franco : 305 F.

(2) Michel Taubmann - « L'Affaire Guingouin » - Lucien Souny, 1994 - prix franco : 140 F (voir *Royaliste* n° 635).

Lire Boèce...

Pourquoi lire Boèce, ce témoin chrétien du crépuscule de l'empire romain, alors qu'il y a tant à lire, y compris dans le patrimoine chrétien ? Pour s'informer sérieusement et comprendre mieux les origines de l'histoire intellectuelle du christianisme. A l'occasion du jubilé de l'an 2000, ce pourrait être une obligation élémentaire, si on pense toutefois que la simple considération de l'héritage invite à une honnête investigation. Certes, il y a des penseurs plus importants et prestigieux que Boèce, avant et après lui. Mais son rôle de philosophe et de théologien à la jointure de deux mondes autant que la nouveauté du type de pensée qu'il incarne méritent une attention particulière. Une note du maître ouvrage de Pierre Boutang *Apocalypse du désir* pourrait nous mettre sur la voie : « Boèce (480-524) insuffisamment étudié (sauf pour son De la consolation de la philosophie...) ne se contente pas de traduire et commenter Aristote. Il sut inventer génialement des concepts, où apparaît la « modification » chrétienne de l'entendement païen. L'exemple de sa définition de la personne est le plus probant. Il semble qu'il ait été martyr de la foi catholique - son beau-père Symmaque et le pape Jean I^{er}, son ami, avaient été victimes de l'arien Théodoric... Il semble que la seule et sotte accusation de « magie » ait empêché sa béatification et sa reconnaissance comme Docteur de l'Eglise ».

Y-a-t-il une relation de cause à effet dans l'insistance avec laquelle Pierre Boutang commentait devant ses élèves la définition fameuse de la personne par Boèce : « substance individuelle de nature rationnelle » ? Axel Tisserand, qui ne manque pas de rappeler l'enseignement de son maître, publie une édition critique des *Traité théologiques* du même Boèce, dans une collection heureusement accessible au public cultivé. Et sa propre introduction confirme amplement cette modification chrétienne de l'entendement païen dont parlait Boutang : « L'apport original de Boèce est d'intégrer vraiment l'une à l'autre théologie métaphysique (aristotélicienne) et théologie du christianisme, d'unir Aristote et Augustin ». Et encore : « Boèce est le premier Latin à fonder et à utiliser de façon systématique une méthode d'approche rationnelle du mystère, sans cesser d'en affirmer la transcendance absolue ». De ce point de vue, l'homme du V^e-VI^e siècle annonce les grandes synthèses du XIII^e siècle, notamment celle de Thomas d'Aquin qui d'ailleurs fut son commentateur inspiré. En ce sens, il personnifie la tendance la plus rationnelle et systématique de la théologie qui suscite régulièrement la contestation de ceux qui plaident en faveur d'une inspiration plus contemplative et mystique. C'était déjà le cas au XII^e siècle où Boèce fut contesté sous ce rapport. Mais lui-même n'ignorait pas le décalage entre le domaine de la raison et celui de la foi. Axel Tisserand y insiste : « Il ne s'agit jamais, pour Boèce, de comprendre Dieu, et donc de fonder notre Foi en Lui, de la circonscrire dans un discours logique. Le Dieu des chrétiens en deviendrait à ce point transparent qu'il s'évanouirait en un dieu philoso-

phique docile à nos intentions. En ce sens, le projet de Boèce n'est jamais de constituer une foi rationnelle, mais une foi intelligente. Il est celui de conjuguer la raison et la Foi, raison qui nous rend, avec les anges, dans l'infinie distance, semblables à Dieu, afin que la Foi féconde en l'assumant (au sens fort de l'assomption) une raison qui, dès lors, connaît son salut dans la théologie ».

L'humilité du penseur s'affirme dans la conscience d'une possible inadéquation : « Mais si, la grâce divine aidant, j'ai fourni, par mon argumentation, une aide convenant à une Foi dont la très ferme doctrine repose, par ailleurs, sur ses fondements propres, alors la joie de l'oeuvre achevée retournera là d'où procède son accomplissement. Au contraire, si l'humanité en moi n'a pu s'élever au-delà de soi, tout ce que lui ôte la faiblesse, la prière y suppléera ». Admirable affirmation du caractère particulier d'une science théologique qui ne saurait s'identifier à un pur savoir, mais qui n'en exige pas moins par ailleurs de pouvoir se servir des meilleurs instruments de connaissance. En son temps, les instruments, Boèce s'en est emparé, en s'assurant de toutes les ressources de la philosophie antique, celles du néoplatonisme, celles d'Aristote dont la Logique est pour lui une clef

essentielle. Nous avons affaire à un Latin qui veut d'abord intégrer au compte de Rome toutes les découvertes du génie grec, et dans un second moment les ordonner au service d'une conceptualisation théologique.

C'est ici que nous pouvons apprécier sa situation d'héritier qui clôt la période de l'antiquité tardive (ou mieux encore chrétienne pour reprendre la nuance d'Henri-Irénée Marrou). Héritier, il l'est tout à la fois et de la philosophie grecque et de la culture latine, ainsi que de la première période du christianisme, celle dont les évêques et les docteurs ont eu à définir, contre les hérésies, les dogmes trinitaires et christologiques. C'est ainsi que va pouvoir émerger la notion de personne. La révélation chrétienne pose, en effet, des énigmes que la problématisation doctrinale devra relever en retravaillant certaines données

philosophiques. « Il s'agit pour Boèce, note Axel Tisserand, de justifier cette voie médiane qui est celle du catholicisme, lorsque ce dernier établit la dualité des natures (humaine et divine) du Christ dans l'unité de sa personne (divine), voie médiane qui seule permet le salut de la nature humaine par son assumption par la Divinité. Sans cette assumption, demande Boèce, quel sens aurait l'Incarnation du Verbe ? ».

Pierre Boutang a montré toute l'actualité de cette contribution de Boèce à la définition de la personne, notamment par la médiation de sa substance individuelle. Aujourd'hui où il n'est question que d'individu et d'individualisme, cette réflexion prend une dimension nouvelle. L'individu sans substance flotte dans un air raréfié, se perd à la recherche de lui-même dans des itinéraires labyrinthiques où il finit d'abandonner toute relation avec les autres, avec le monde, avec Dieu, si ce n'est avec lui-même, pauvre ludion qu'il est devenu. Boèce dans son livre le plus célèbre invoquait la consolation de la philosophie. Il était alors prisonnier, en attente de la mort. Cette consolation était tout autre chose qu'un divertissement, même supérieur. Elle l'aidait à se comprendre en déchiffrant les grandes énigmes de la vie. C'est sans doute pourquoi il est toujours utile et nécessaire de le lire, penseur rigoureux et profond. Il est, de plus, témoin d'un moment prodigieux de notre histoire, alors que s'efface une figure du monde pour une autre qui demeure inscrite au plus profond de nous-mêmes.

Boèce - « *Traité théologiques* », traduction et présentation par Axel Tisserand - GF Flammarion, édition bilingue - prix franco : 60 F.

par Gérard Leclerc



Anna Marly

Anna Marly, « le troubadour de la Résistance », c'est ainsi que l'on nommait le véritable auteur du *Chant des partisans*. Tel est le titre de son recueil de Mémoires qui sort à l'occasion du 60^e anniversaire de l'Appel du 18 juin.

Quid alors de Joseph Kessel et de Maurice Druon ? L'esprit chavire un instant, s'interroge. Qui a écrit quoi ?

C'est ici que la chaude voix d'Anna que nous avons interrogée, ample et bien timbrée, la voix d'une grande dame russe de quatre-vingt-deux ans, élevée en France, nous conte la merveilleuse histoire de ce chant.

Née en Russie en 1917, Anna Betoulinski - son vrai nom - avait été à Menton élève de Prokofiev. Anna chantait et composait accompagnée de sa guitare. En 1937, elle se produit au cabaret Schéhérazade, puis en Hollande et en Belgique. En 1941, après l'invasion allemande et l'exode, elle se retrouve à Londres au quartier-général de la France libre où il lui arrive de croiser le général de Gaulle dans l'ascenseur ou de lui servir très prosaïquement la soupe. Le soir, elle chante ses chansons pour la Résistance. Elle est alors engagée par le Théâtre aux Armées, et donne plus de 1000 concerts en quatre ans.

Un jour de 1942, dans les coulisses, elle tombe sur un journal en russe : « *La bataille fait rage autour de Smolensk, mais il y a des hommes qui s'en vont dans les bois, sans armes, la poitrine nue, ce sont les partisans...* ». Elle prend sa guitare, sa voix s'élève et son chant est né. En russe. Spontanément. Le chant est venu à elle, comme touchée par la grâce ou quelque force occulte. Elle voyait devant elle

la colonne des partisans se lever, s'avancer dans un rythme de marche qu'elle imitait en faisant sonner seulement les cordes de sa guitare.

Sa première interprétation fut un triomphe : un « *guerilla song* » ! Joseph Kessel, ce géant russe, journaliste encore inconnu, se leva en criant : « *Voilà ce qu'il faut pour la France !* ».

Anna continua de griffonner sa chanson. Druon et Kessel, de retour en France, s'emparent de la mélodie et donnent leur version. Beaucoup plus dure que la sienne. Son chant à elle, était un cri du cœur. Vrai. Eux avaient fait un chant pour les maquisards. Germaine Sablon en donnera une interprétation très solennelle et grandiloquente.

Jusqu'en 1944 le chant resta anonyme. On le prenait pour un chant du terroir repris par les maquisards. C'est très tard qu'Anna révélera que la première version de sa chanson était russe. Pendant des années, elle sera inscrite au programme du certificat d'études avec *La Marseillaise* et le *Chant du départ*.

Anna est l'auteur d'autres chansons sur la Résistance. Son répertoire comprend des chants tsiganes et russes, du jazz, et une chanson dédiée à la Bretagne : *Armor*.

C'est elle qui, le 18 juin, a ranimé la flamme à l'Arc de Triomphe.

May SONG

Anna Marly - « *Troubadour de la Résistance* », Little Big Man, Talandier-Historia, 2000, (avec un CD d'entretien et de chants) - prix franco : 155 F.

Les paroissiens de Bouygues

Avec le téléfilm *L'amour sur un fil*, TFI vient de franchir une étape décisive sur la voie du bourrage de crâne idéologique.

L'histoire ne manque pas d'habileté et les comédiens sont loin d'être mauvais : la propagande totalitaire est rarement idiote. Mais que cette bluette vénéneuse sur un des sujets les plus sensibles de la vie sociale, le licenciement collectif, ait été si aisément digérée en dit long sur la mithridatisation collective. On s'interroge : y a-t-il eu, au moins, des protestations dans la maison Bouygues ? Sans doute eût-elle montré une grande compréhension à l'égard des éventuels rebelles puisque le téléfilm a précisément pour but de prouver qu'un peu de bonne volonté réciproque résout sans dommages les conflits sociaux les plus infectés.

Le groupe Textiles Investissements ferme donc une de ses usines, qu'il ne croit plus rentable. Qui se rappelle l'épopée des Lip, passionnément évoquée par Maurice Clavel dans *Les paroissiens de Palente*, admire la facilité dérisoire avec laquelle le personnel licencié se rend ici propriétaire de l'usine condamnée. À croire qu'il faut aux travailleurs qui se trouvent dans la même situation beaucoup de mauvaise volonté et de stupidité pour ne pas faire aussi bien. Comme l'expliquent les sociologues d'entreprise qui cachetonnent à tous les râteliers syndicaux, universitaires et patronaux, seuls des quiproquos dans la communication, des erreurs comporte-

mentales, des dysfonctionnements en tout genre sont responsables des malheurs du temps, de l'injustice hideuse, du mensonge triomphant.

Dans *L'amour sur un fil*, il ne triomphe pas, le mensonge : il vit en gloire. C'est l'assomption de la mystification plurielle où le mélo à faire pleurer Margot croise la réclame du supermarché et les slogans des ressources humaines. Avoir eu un père syndicaliste rend nécessairement révolutionnaire. Au fond de lui, le patron a une grande âme ; il attend seulement qu'un subalterne généreux la lui révèle. Personne ne veut aucun mal à ces modernes paroissiens de Bouygues, personne ne leur cherche noise. À peine de retour dans leur usine, tout leur souci, sur fond de musique branchée, est d'y faire installer l'air conditionné. Et d'y vivre l'amour, l'amour toujours, l'amour par-dessus le marché.

Stupéfaction. Envie de rire. De pleurer. On pense aux travailleurs, aux vrais. Colère froide. Colère brutale. Qui a tenté quelque chose pour dénoncer cette malhonnêteté, pour s'opposer à cette insulte ? Personne ? Vite, qu'on me rassure ! Sinon, de quoi s'occupaient les syndicats ? De l'application des trente-cinq heures ?

Jean SUR

Princes

Fin de semaine chargée pour les royalistes, il a huit jours. A la fois, ils fêtaient l'anniversaire du Prince et commémoreraient la mort du comte de Paris il y a juste un an.

Le 17 juin, c'étaient plus de quatre cents militants royalistes qui s'étaient rassemblés, à l'invitation de l'Institut de la Maison royale de France, dans le cadre prestigieux du château d'Amboise pour présenter leur vœux au comte de Paris, à l'occasion de son 67^e anniversaire.

Si la Nouvelle Action Royaliste fournissait le gros des bataillons, l'ensemble des organisations royalistes, qui reconnaissent le comte de Paris comme le chef de la Maison de France, étaient représentées. Le beau temps, l'ambiance sympathique, la présence du Prince qui s'entretenait avec les uns et les autres faisaient heureusement pardonner les défaillances de l'organisateur du buffet...

Les déclarations du Prince dans l'entretien accordé au *Figaro* qui était paru le matin même, fournissaient d'amples sujets de conversation et de commentaires approuvateurs.

Nombre des participants se retrouvèrent le lundi suivant en l'église de la Madeleine, où l'atmosphère était au recueillement autour de la Famille de France, pour la messe du bout de l'an célébrée à la mémoire du comte de Paris décédé le 19 juin 1999.

Y.A.

Coeur haut et fortune basse !

En avais-je vraiment douté ? La mobilisation de nos lecteurs pour faire réussir notre souscription annuelle a eu lieu. La liste que nous publions ci-dessous montre que nous avons presque atteint l'objectif de 50 000 F que nous avions fixé. Un dernier effort est à fournir pour atteindre et même dépasser cet objectif. Dépassement rendu nécessaire par la mauvaise surprise d'un rappel de loyer non prévu... Je compte sur vous !

Yvan AUMONT

5^e liste de souscripteurs

F.A. (Hauts de Seine) 200 F - J.P.A. (Hauts de Seine) 100 F - Paul Balta 100 F - Patrick Barrau 150 F - Alain Besson 400 F - Didier Bourdelin 200 F - Philippe Cailleux 250 F - Camille Charneau 1000 F - Philippe Vimeux 100 F - H.C. (Essonne) 100 F - Suzanne et Robert Chateigner (2^eme versement) 200 F - Jean-Philippe Chauvin 150 F - J.C. (Hauts de Seine) 400 F - Christian Coudair 150 F - Denis Cribier 200 F - Marc Cugnet 30 F - Hélène Plouhinec 300 F - Michel Delacroix 100 F - Guy Delranc 500 F - Marc Desaubiaux (4^eme versement) 500 F - Jean-Marie Diligent 100 F - Jean-Daniel Falguière 250 F - Philippe Fermon 500 F - Claude Ferrand-Blazer 300 F - T'anneguy de Feuilhade de Chauvin 300 F - Armelle Fincato 70 F - Christian Frater 300 F - Jean Grimaldi d'Esdra 250 F - Véronique Hallereau 100 F - François Hiss 250 F - Philippe Jeannot 100 F - Patrice Jouault 100 F - Françoise Jouffrieau 100 F - Christian Libens 15 F - Anonyme Maine et Loire 500 F - R.M. (Paris) 200 F - Raymonde Mercier 150 F - Michel Paris 250 F - Michel Pelletier 400 F - Le juge Michel (2^eme versement) 500 F - Stéphane Retzmanick 1000 F - Aimé Richardt 300 F - Alain Saint Paul 250 F - Jean-Pierre Samoride 100 F - Maurice Sarazin 100 F - Yoann Sido 100 F - un anarcho-royaliste du Maine 250 F - Hugues Trouset "pour que la Maison de France renoue avec le catholicisme social" 300 F.

Total de cette liste : 12 265 F

Total précédent : 34 731 F

Total général : 46 996 F

NUMÉRO SPÉCIAL

Comme tous les ans *Royaliste* suspendra sa publication pendant les vacances. Le dernier numéro qui paraîtra le 10 juillet sera un numéro spécial de 16 pages. Nous vous incitons vivement à vous en servir pour faire connaître le journal autour de vous. N'hésitez pas à nous en commander : 5 ex. : 40 F, 10 ex. : 75 F.

COMTE DE PARIS

Des photocopies de l'entretien que le Prince a accordé au *Figaro* le 17 juin sont disponibles. Il vous suffit de nous les demander. Merci de joindre quelques timbres pour couvrir nos frais d'expédition.

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'« *abonné des mercredis* » annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

● Mercredi 28 juin (dernière réunion) : C'est avec Philippe de SAINT ROBERT que nous concluons notre année de réflexions et de débats. Familier de l'œuvre de Simone Weil, notre ami a récemment publié un essai consacré à cette philosophe qui ne concevait pas que la pensée puisse être séparée de l'histoire et rester étrangère à la souffrance humaine. Il évoquera pour nous « *La vision tragique de Simone Weil* » - celle d'une militante révolutionnaire qui, à l'encontre des opportunistes dont nous sommes accablés, s'élève de l'action politique à la mystique tout en demeurant absolument engagée dans les combats essentiels puisqu'elle rejoignit le général de Gaulle à Londres, où elle mourra.

● Suspendues pendant les vacances, nos conférences reprendront le mercredi 4 octobre.

René Hostache

Nous avons appris avec retard la mort de notre ami René Hostache auquel *Le Monde* daté du 15 juin a consacré une grande notice nécrologique. Entré dans la Résistance à l'âge de 17 ans, il fit partie du mouvement Combat puis de l'ORA. Après la guerre il fut responsable local du RPF puis député UNR. C'était un royaliste fervent dont la fidélité à la Maison de France et au comte de Paris ne s'est jamais démentie. La Nouvelle Action Royaliste perd, avec lui, un de ses soutiens les plus anciens et les plus fidèles. Nous lui rendrons un hommage approfondi dans notre prochain numéro.

La concordance des temps

On ne cesse d'évoquer en haut lieu l'origine monarchiste du septennat et la fin de la monarchie présidentielle. Sans doute serait-il judicieux d'interroger sur le fond des choses ceux qui sont comme nous attentifs aux monarchies royales - la sympathie n'étant pas nécessairement signe d'aveuglement.

Comme on tarde à nous demander cet avis, je veux le donner sans attendre. Mais sous forme d'aperçus seulement car la question est complexe et décisive, contrairement à ce que disent le président de la République et ses hommes-liges lorsqu'ils tentent de présenter le quinquennat comme une réforme de faible importance. De fait, même Jean-Louis Debré devrait comprendre que la réduction de la *durée* du mandat présidentiel pose la question du *temps*, ou plus exactement de la temporalité, définie comme unité du passé, du présent et du futur (1).

Les monarchistes et les gaullistes ont le souci politique de la temporalité, exprimé en partie dans la Constitution de la V^e République, et pleinement dans les monarchies royales. Cela se traduit par leur commune exigence de continuité, qui inscrit les institutions et les actes dans le mouvement de l'histoire, et par le principe d'arbitrage qui est lié au temps : sur un terrain de sport l'arbitre porte un chronomètre, et l'État est le « maître des horloges » selon la juste et belle formule de Philippe Delmas (2). La juste mesure est aussi celle des rythmes de l'action publique, et cette mesure est d'autant plus juste que le chef de l'État a « tout *son* temps » dans les sept

ans d'un mandat renouvelable, et « tout *le* temps » lorsqu'il est roi - homme mortel dont le temps est compté, mais qui se trouve projeté dans le mouvement indéfini de la succession dynastique.

Les techniciens du pouvoir diront que ces remarques sont trop compliquées pour « les gens ». Au contraire ! Dans l'amour des peuples pour les reines et les rois, il y a cette expérience métaphysique de la temporalité : le roi relie le passé, le présent et l'avenir, par la tradition dynastique, par la naissance du prince héritier, par



ses actes de serviteur de l'État, et au moment où « le mort saisit le vif » - non par pulsion vitale mais selon l'ordre juridique prescrit par la constitution du pays.

Le souci politique de la temporalité s'exprime en effet dans l'ordre juridique, qui règle de nombreuses questions portant sur les nombres, les durées et les dénombrements. A cet égard, Valéry Giscard d'Estaing est impayable lorsque, poule vénérable découvrant l'oeuf, il s'étonne qu'on puisse s'appuyer sur une convention remontant au XIX^e siècle - alors que le cinq n'est ni plus ni moins conventionnel que le sept. Pourquoi pas

quatre ans, ce qui nous mettrait tout à fait à l'heure américaine ? Monsieur Je-Sais-Tout ne saurait le dire.

Les royalistes, quant à eux, défendent faute de mieux le septennat parce qu'ils savent que les rythmes conventionnels prennent un sens dans la mesure où ils sont différents - la différence des temps de l'action politique mesurant les divers ordres de préoccupations et de tâches. Le temps dont dispose le chef de l'État lui permet de faire peu à peu reconnaître son indépendance, de préserver des moments de réflexion, et de se mettre dans le cours de l'histoire nationale. Le Premier ministre, révocable, n'est pas maître de son temps, qui est celui de la mise en oeuvre quotidienne et aléatoire d'un programme déterminé, qui implique des décisions rapides prises dans l'angoisse des effets pervers. Les députés ont besoin d'une durée fixe pour légiférer sans trop de hâte, et les sénateurs d'une plus longue mandature puisqu'ils sont ou devraient être les artisans de la réflexion équilibrante, ce qui implique de sages lenteurs...

Voilà qui contredit la mode, qui est à la confusion des temps par homogénéisation de tous les mandats. Cela signifie que l'on veut réduire le pouvoir politique à une technique de gestion, en oubliant que la confusion des temps provoquerait celle des modes de légitimation (des parlementaires, du gouvernement, du président) et placerait dans une position exactement symétrique les autorités rivales qui résident à l'Élysée et à Matignon. La République gaullienne n'y survivrait pas.

Bertrand RENOUVIN

(1) Sur cette unité « ek-statique » qui implique mémoire et anticipation de l'homme capable de s'opposer à la nature et au destin en faisant l'histoire, cf. Marcel Conche, *Temps et destin*, PUF, 1992. pp. 41-42 et 105-109.

(2) Philippe Delmas, *Le Maître des horloges, modernité de l'action publique*, Odile Jacob, 1991.